

Projet de réautorisation des MGF en Gambie : un retour en arrière pour les droits des femmes

L'Assemblée nationale de la Gambie a examiné un projet de loi visant à annuler l'interdiction des mutilations génitales féminines (MGF). Cette mesure passera en commission et un vote aura lieu dans trois mois. Elle constitue une grave menace pour les droits des femmes dans toute la région de l'Afrique de l'Ouest et Centrale et met en danger des décennies de travail pour mettre fin à cette pratique.

Les MGF sont une violation manifeste des droits humains, liée à un besoin perçu de contrôler la sexualité féminine, qui cause des dommages physiques et psychologiques irréversibles à des millions de femmes et de filles dans le monde. **Il est impératif que les gouvernements respectent leur obligation de protéger les droits de tous les individus et prennent des mesures concrètes** pour éliminer les pratiques préjudiciables telles que les MGF, notamment en adoptant une législation efficace et en sensibilisant les communautés aux conséquences de cette pratique. Chaque fille et chaque femme devrait avoir l'autonomie et les connaissances nécessaires pour pouvoir prendre des décisions libres et informées sur son corps.

"Nous condamnons fermement la tentative d'annulation d'une loi historique interdisant les MGF en Gambie, qui marque un recul inquiétant des droits des femmes et des filles dans la région, et annule des années de progrès pour améliorer les droits des filles en Afrique de l'Ouest."

Alasan Senghore, directeur régional de Plan International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Plan International est solidaire des groupes de défense des droits et des avocat-s de toute la région, qui travaillent sans relâche pour promouvoir l'égalité de genre et mettre fin aux MGF. **Plan International s'engage également à protéger les droits et le bien-être des femmes et des filles.**

Nous ne devons pas permettre que des pratiques culturelles néfastes et des normes de genre discriminatoires justifient la perpétuation des MGF. **L'annulation de cette loi serait une trahison des femmes et des filles en Gambie, en Afrique de l'Ouest et sur le continent**, et elle doit être condamnée avec la plus grande fermeté. Nous appelons la communauté internationale à se joindre à nous pour condamner ce recul des droits des femmes et des filles, et à soutenir les efforts visant à garantir le respect et la protection de leurs droits et de leur bien-être.

Pour tout complément d'information et demande d'interview, merci de contacter :

Diane Richard / 07 86 45 12 10 / diane.richard@plan-international.org

À propos de Plan International France

Exiger l'égalité entre les filles et les garçons et le respect de leurs droits fondamentaux, c'est œuvrer pour un monde plus juste et durable. Notre ambition : accompagner une génération de filles fortes et engagées pour transformer le monde. Depuis sa création en 1993, l'ONG Plan International France agit aux côtés des filles pour faire respecter leurs droits et atteindre l'égalité de genre. En contexte de développement ou en situation d'urgence, Plan International France intervient en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine et accompagne les enfants, en particulier les filles, les jeunes ainsi que leurs communautés grâce à des solutions durables et adaptées à leurs besoins. Pour mettre en œuvre ses programmes, l'ONG peut compter sur une communauté fidèle et engagée de près de 40 000 donateur-ices, dont 32 000 marraines et parrains, sur les entreprises engagées à ses côtés, ainsi que sur des subventions publiques. En France, l'ONG mène des missions de sensibilisation du grand public aux droits des filles et à l'égalité filles-garçons ainsi que des actions de plaidoyer auprès des décideur et décideuses politiques ou institutionnel-les.